

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Date de mise à jour : 26/11/2024

L'entreprise Les P'tites Box Rémoises immatriculée au RCS de Reims sous le numéro 837936947 et dont le siège est situé à Faverolles et Coëmy (ci-après, l'« **Entreprise** ») a une activité de Ventes de préparations culinaires en livraison.

OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « **CGV** ») ont pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles l'Entreprise vend ses produits ou fournit ses services (ci-après, les « **Produits ou Services** », « **Produits** » ou « **Services** ») aux clients qui les achètent ou les souscrivent (ci-après, le « **Client** »).

L'Entreprise se réserve le droit de modifier ou d'adapter les présentes CGV à tout moment. La version applicable des CGV est celle remise au Client par l'Entreprise au moment de l'achat des Produits ou Services.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées sans réserve avant de passer la commande.

PRIX

Les Produits ou Services sont vendus aux prix en vigueur lors de la passation de la commande.

Ceux-ci sont exprimés en euros (€) et en TTC.

L'Entreprise se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment (les prix sont susceptibles de varier selon le cours des produits saisonniers et les conditions économiques), le Produit ou le service reste facturé sur la base du tarif en vigueur lors de la commande ou de la signature du contrat, sous réserve de la disponibilité du produit ou du service.

Les frais de livraison sont compris.

En cas de livraison en dehors de la France métropolitaine, des droits de douane ou taxes locales peuvent être exigibles au Client.

COMMANDE ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Définition : par commande, il faut entendre tout ordre sur nos produits/et ou prestations figurant sur nos tarifs et accepté par l'entreprise, accompagné du paiement de l'acompte éventuellement prévu sur le bon de commande.

La commande se fait par téléphone ou par mail et doit faire l'objet d'une confirmation écrite par mail ou sms.

Les commandes transmises à notre entreprise sont irrévocables pour le client, sauf acceptation écrite de notre part. Notre entreprise se réserve le droit de refuser une modification en cas de force majeure (grève, incendie, intempérie, etc . .) ou un produit non mentionné dans nos tarifs.

Toute réservation téléphonique doit faire l'objet d'une confirmation écrite ou e-mail.

Toute commande faisant l'objet d'un devis doit faire l'objet d'un contrat de vente signé et retourné accompagné d'un acompte égal à quarante pour cent (40 %) toutes taxes comprises qui devra parvenir à notre Société au plus tard HUIT (08) jours avant la date de la réception ou de la livraison.

Le paiement est effectué par virement, espèces ou carte bancaire à la commande ou à réception de celle-ci.

FACTURATION

Chaque commande fait l'objet d'une facture qui est adressée par mail par l'Entreprise au Client.

RETARD DE PAIEMENT

En cas de retard de paiement total ou partiel du montant indiqué sur la facture transmise par l'Entreprise, le Client professionnel s'expose à une pénalité de retard d'un montant égal à 3 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur au moment de la livraison des Produits ou Services.

Cette pénalité court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

À cette pénalité de retard s'ajoute une indemnité forfaitaire de 40 euros au titre des frais de recouvrement, en application des articles L.441-10 et D.441-5 du Code de commerce.

L'Entreprise demeure propriétaire des Produits vendus jusqu'à la livraison et le Client s'engage, à prendre toutes les précautions utiles à la bonne conservation des Produits.

La conservation et la consommation éventuelle de restes se fait sous l'entière responsabilité du client : notre Société dégage toute responsabilité sur les risques encourus à la conservation et à la consommation éventuelle de restes.

LIVRAISON

La livraison des Produits est effectuée par véhicule.

L'Entreprise s'engage à délivrer le Produit ou le Service dans le délai convenu à compter de sa commande ou de la signature du contrat.

La livraison est effectuée par la remise directe aux clients des repas à l'adresse et à l'heure indiquées sur le bon de commande.

Les repas seront remis au client contre signature du bon de livraison, mentionnant l'heure de cette livraison.

es délais prévus dans la livraison d'une commande ou d'une réception ne sont donnés qu'à titre informatif et indicatif et les retards éventuels ou avance dans l'horaire prévus ne donnent pas droit au client d'annuler la commande, de refuser la marchandise ou de réclamer des dommages et intérêts dans la limite d'un retard maximal de quatre heures.

Le client devra s'assurer de la conformité de la livraison avec sa commande Toute réclamation devra, pour être prise en compte, intervenir au moment de la livraison et être mentionnée sur le bon de livraison.

CLAUSE RÉSOLUTOIRE / RÉSILIATION

La vente pourra être résolue de plein droit et ouvrir droit à des dommages-intérêts au profit de l'Entreprise si l'acheteur ne verse pas l'ensemble des sommes dues dans un délai d'une semaine à compter de l'envoi d'une mise en demeure de payer.

Toute résiliation par le client qu'elle qu'en soit la cause entraîne pour celui-ci la perte des arrhes à titres forfaitaire et irréductible.

RESPONSABILITÉ, HYGIENE ET SECURITE

Le Client est seul responsable de l'utilisation qu'il fait des Produits.

Toute perte, dégradation, disparition, casse de notre matériel restent à la charge du client. Il en sera de même pour tous les objets laissés en dépôt ou confiés à quelque titre que ce soit sur le lieu de réceptions.

Les produits alimentaires périssables ne seront en aucun cas repris. Les Textes communautaires régissant notre profession sous le contrôle des services vétérinaires et de la DGCCRF obligent la société à détruire et jeter à l'issue de la réception tous les produits présentés aux consommateurs ou réchauffés. En conséquence, la conservation et la consommation éventuelle de restes se fait sous l'entière responsabilité du client : notre entreprise dégage toute responsabilité sur les risques encourus à la conservation et la consommation éventuelle de restes.

DONNEES PERSONNELLES

L'Entreprise peut être amené à collecter des données personnelles du Client.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (dit RGPD), le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Il lui suffit d'écrire par mail à l'adresse suivante : lesptitesboxremoises@gmail.com, en indiquant ses

nom, prénom, email et adresse et de préciser l'objet de sa demande.

En outre, l'Entreprise s'engage à se conformer aux règles en vigueur, notamment le règlement RGPD, dans le traitement des données personnelles du Client.

FORCE MAJEURE

L'Entreprise ne peut être tenue pour responsable de l'inexécution de ses obligations contractuelles dans les conditions prévues par les présentes CGV dans l'hypothèse de la survenance d'un cas fortuit ou d'un cas de force majeure telle que définie par l'article 1218 du Code civil.

Outre les cas fortuits définis par la jurisprudence des tribunaux français, toute situation où l'exécution des obligations contractuelles est retardée ou empêchée, notamment mais sans limitation les conflits sociaux, interventions des autorités, catastrophes naturelles, épidémie, incendies, dégâts de eaux, interruption du réseau électrique ou de télécommunications, décisions administratives, sont considérées comme des cas fortuits ou des cas de force majeure indépendants de la volonté de l'Entreprise et sa responsabilité ne pourra être engagée.

DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Les présentes CGV sont régies par la loi française.

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable entre l'Entreprise et le Client, seront soumis aux tribunaux du ressort de la ville du lieu de l'établissement principal de l'Entreprise dans les conditions de droit commun.